

Domaine	Design
Filière	Bachelors Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
Titre du module	Histoire et théorie du design 3
Type de module	Module interfilière – Module obligatoire *
Code	03HT (D.AI.334.03HT.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Art et Design (époque contemporaine) : comprendre et questionner les enjeux des rapprochements entre l'art et le design.
Contenu et formes d'enseignement	Art et Design (époque contemporaine) : analyse des conditions de réciprocité et d'influences entre l'art et le design au travers d'une généalogie thématique et à partir d'un corpus de textes et manifestes ainsi que d'une large base iconographique.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Art et Design (époque contemporaine) : contrôle continu (aucune absence non justifiée n'est acceptée), participation active en cours et travail en groupe noté.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique.</p> <p>Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>
Enseignants	NN/Lysianne Léchet Hirt
Nom du responsable du module	Lysianne Léchet Hirt
Descriptif validé le	12.05.2017
Par	Lysianne Léchet Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 des Directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 6 mai 2011.